

COLLECTE D'AMIANTE pour les particuliers

DÉCHÈTERIE DE SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY

Les mercredis

**19 mars, 14 mai,
15 octobre,
17 décembre 2025**
de 8h à 12h

Seul l'amiante lié est autorisé
(limité à 1m³)

Pré-inscription
obligatoire en ligne
www.coeurdesavoie.fr

*Collecte réservée aux particuliers résidant sur ces 14 communes :
Betton-Bettonet, Bourgneuf, Chamousset, Champlautent, Châteauneuf,
Coise, Cruet, Freterive, Hauteville, Montendry, Saint-Jean-de-la-Porte, Saint-Pierre-d'Albigny,
Villard-Léger*